

# FORMULAIRE STANDARD DES DONNÉES

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1. Type

E
---

1.2. Code du site

F	R	7	2	0	0	8	0	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---

1.3. Date de compilation

2	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---

1.4. Mise à jour

2	0	1	1	0	3
---	---	---	---	---	---

1.5. Relation avec d'autres sites Natura 2000

F	R	7	2	1	0	0	2	9
F	R	7	2	0	0	6	8	7

1.6. Responsable(s)

**DREAL Aquitaine / SPN - IEGB - MNHN**

1.7. Appellation du site

**Réseau hydrographique des jalles de St-Médard et d'Eysines**

1.8. Indication du site et dates de désignation/classement

**Date site proposé éligible comme SIC : avril 2002**

## 2. LOCALISATION DU SITE

2.1. Coordonnées du centre

Longitude								
W	0	3		0	6		0	8

Méridien de Paris

Latitude							
4	4		5	1		2	0

2.2. Superficie : **973,8 ha**

2.4. Altitude

MIN	MAX	Moyenne
3 m	46 m	?

2.5. Région administrative

**FR612 Aquitaine 100 %**

2.6. Région biogéographique

**Atlantique**

### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1. Types d'habitats présents sur le site, visés à l'annexe I

Code	% couvert	Représentativité	Superficie relative	Statut de conservation	Évaluation globale
3260	0	B	C	B	C
6430	4	B	C	B	B
91E0	7	B	C	B	B

#### 3.2. Espèces

##### 3.2.a. Oiseaux visés à l'annexe I de la directive 79/409/CEE

Code	Nom	Population			Évaluation du site				
		Résidente	Migratoire			Population	Conservation	Isolem.	Globale
	nidific.	hivern.	étape						
A229	<i>Alcedo atthis</i>	R				C	B	C	C
A338	<i>Lanius collurio</i>		R			C	B	C	C

##### 3.2.c. Mammifères visés à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Code	Nom	Population			Évaluation du site				
		Résidente	Migratoire			Population	Conservation	Isolem.	Globale
	nidific.	hivern.	étape						
1355	<i>Lutra lutra</i>	V				D	B	B	C
1356	<i>Mustela lutreola</i>	V				C	B	A	C

##### 3.2.d. Amphibiens et reptiles visés à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Code	Nom	Population			Évaluation du site				
		Résidente	Migratoire			Population	Conservation	Isolem.	Globale
	nidific.	hivern.	étape						
1220	<i>Emys orbicularis</i>	C				C	B	C	B

##### 3.2.e. Poissons visés à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Code	Nom	Population			Évaluation du site				
		Résidente	Migratoire			Population	Conservation	Isolem.	Globale
	nidific.	hivern.	étape						
1096	<i>Lampetra planeri</i>	V				D	C	A	C

### 3.2.f. Invertébrés visés à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Code	Nom	Population			Évaluation du site				
		Résidente	Migratoire			Population	Conservation	Isolem.	Globale
		nidific.	hivern.	étape					
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	C				C	B	C	B
1060	<i>Lycaena dispar</i>	R				D	B	B	C
1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	C				C	A	C	B
1071	<i>Coenonympha oedippus</i>	V				D	B	C	C

### 3.3. Autres espèces importantes de flore et de faune

Groupes	Nom scientifique	Population	Motivation
V	<i>Anacamptis laxiflora</i>	V	D
V	<i>Butomus umbellatus</i>	V	D
V	<i>Thesium humifusum</i>	R	D
V	<i>Hottonia palustris</i>	R	D
V	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	R	D
I	<i>Maculinea arion</i>	C	A et C
A	<i>Bufo calamita</i>	R	A et C
A	<i>Pelodytes punctatus</i>	R	A et C
A	<i>Triturus marmoratus</i>	R	A et C
P	<i>Anguilla anguilla</i>	C	A
P	<i>Esox lucius</i>	R	A et D
O	<i>Athene noctua</i>	R	A et C
O	<i>Jynx torquilla</i>	R	A et C
M	<i>Genetta genetta</i>	R	A et C

## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1. Caractère général du site

Milieux	% couvert
Eaux douces intérieures (courantes, stagnantes)	5,88%
Marais, bas-marais (roselière, cariçaie, mégaphorbiaie)	3,26%
Landes et friches	11,56%
Prairies	9,03%
Autres terres arables (dont maraîchage)	<u>23,85%</u>
Forêts caducifoliées	<u>21,69%</u>
Forêts mixtes	9,42%
Forêts de résineux	10,35%
Peupleraies	0,43%
Vergers et jardins	0,76%
Autres terres (ZU, ZI, routes, décharges, etc.)	3,76%
TOTAL	100%
<u>Autres caractéristiques du site :</u>  Cours d'eau sur substrat sablo alluvionnaire, traversant des affleurements calcaires et bordant des sources exploitées (captages d'eau potable). Les prairies de la basse vallée sont régulièrement inondées.	

### 4.2. Qualité et importance

Le site a été rajouté tardivement au réseau Natura 2000, en raison de la présence avérée d'une petite population de **visons d'Europe**, notamment par la capture d'une femelle en 2001 sur la jalle de Blanquefort et, malheureusement, plusieurs cadavres trouvés sur la route entre le site des jalles et la réserve naturelle du marais de Bruges.

La population de loutres semble plutôt réduite étant donné le faible nombre d'indices de présence, malheureusement complétés par la découverte de cadavres sur le réseau routier secondaire.

Le site accueille en revanche une belle population de cistudes d'Europe sur des terrains protégés des risques de destruction du fait de l'existence de périmètres de protection des captages d'eau potable (sources du Thil). En revanche, cette population semble isolée de celle présente sur la réserve naturelle du marais de Bruges.

Le site se distingue également par la présence d'un peuplement diversifié de lépidoptères rhopalocères, dont certains sont rares et/ou menacés. La population de fadets des laïches est toutefois rare du fait de la rareté des landes humides atlantiques sur le site. Cet habitat, ainsi que des effectifs importants de fadets, sont observés à proximité du site, sur le secteur des lagunes au nord-ouest.

On note aussi la présence d'une population importante d'anguilles sur la partie aval des jalles. En raison de la situation critique de l'espèce, une gestion des ouvrages hydrauliques des jalles serait nécessaire afin de permettre à l'espèce de circuler vers les tronçons amont.

### 4.3. Vulnérabilité

A l'aval, le site est bordé de zones urbaines denses. La progression de l'urbanisation est limitée au niveau des sources du Thil (périmètres de protection des captages) et dans la vallée à l'aval (zones rouges du PPRI). L'état du site dépend donc en partie de l'évolution de ces régimes de protection. La maîtrise des rejets d'eaux pluviales joue aussi un rôle important pour la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, donc sur la qualité des milieux humides ou aquatiques.

Cette problématique se développe de plus en plus à l'amont du site, le développement des zones urbanisées sur les communes de Mérignac, Saint-Jean d'Illac et Martignas sur Jalle se faisant sur la tête du bassin versant des jalles.

L'évolution éventuelle des pratiques agricoles sur la partie aval du site (élevage, maraîchage) peut aboutir à des modifications profondes des caractéristiques du site (développement de friches, fermeture du milieu).

## 5. PROTECTION DU SITE

### 5.1. Types de protection aux niveaux national et régional

FR24 : 4,7 %

### 5.2. Relation avec d'autres sites protégés

FR03	Réserve naturelle du marais de Bruges	/	0
------	---------------------------------------	---	---

FR7210029	MARAIS DE BRUGES	/	0
FR7200687	MARAIS DE BRUGES, BLANQUEFORT ET PARAMPUYRE	/	0

## 6. IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

### 6.1. Impacts et activités généraux et proportion de la superficie du site affectée

#### Impacts et activités sur le site

Code	Intensité	% du site	Influence
102	B	9	+
110	B	20	-
120	B	20	-
130	B	20	0
140	B	5	+
162	C	0,5	-
220	C	?	0
230	C	?	0
243	B	100	+
403	C	1	0
410	B	8	0
420	B	1,5	-
430	C	?	0
501	C	1	0
502	C	1	-
511	C	1	-
609	C	1	0
701	C	?	-
703	C	1	-
810	C	?	-
811	B	?	0
840	C	1	-
853	A	?	?
870	A	?	-
900	C	?	0
941	B	10	?
954	B	?	-
966	B	?	-

#### Impacts et activités aux alentours

Code	Intensité	Influence
161	A	0
390	B	-
402	A	-
410	B	-
420	C	-
501	C	0
502	B	-
503	C	0
505	B	-
701	B	-
730	B	-

## 7. CARTE DU SITE

. Carte physique

N° national de la carte
<b>1436E et 1536O</b>

Échelle
<b>1/25 000</b>

Projection
<b>Lambert II Carto - Paris</b>

Limites numérisées : fichier **FR7200805\_2010.TAB**